



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2024

### Présents

Monsieur DENIS, Président de TOURS METROPOLE HABITAT,

Madame BA-TALL, Madame BLUTEAU, Monsieur BOILLE, Monsieur CHANDENIER, Madame DJABER, Madame JOVENEUX, Monsieur LECONTE, Madame LEMAURE, Monsieur MARTINS, Madame MERCIER, Monsieur MIRAULT, Madame MOREAU, Monsieur MOURABIT, Madame QUINTON, Madame ROCHER, Monsieur THOMAS et Monsieur VALLET, Administrateurs

### Excusés

Madame GOBLET, Vice-Présidente de TOURS METROPOLE HABITAT, qui avait donné pouvoir à Monsieur DENIS

Monsieur BRIMOU, dont le pouvoir a été attribué à Madame BLUTEAU  
Monsieur GRATEAU, dont le pouvoir a été donné à Monsieur MARTINS  
Madame MOSNIER,

### Absent

Monsieur ARNOULD,

### Participaient également à cette séance

Monsieur SIMON, Directeur Général de TOURS METROPOLE HABITAT  
Monsieur BACLE, Directeur Proximité de TOURS METROPOLE HABITAT  
Madame BARRANGER, Directrice des Ressources Humaines de TOURS METROPOLE HABITAT,  
Madame DROUET, Directrice des Ressources Humaines de TOURS METROPOLE HABITAT,  
Madame HOSTACHE, Secrétaire Générale de TOURS METROPOLE HABITAT,  
Madame LOISEAU, Directrice Finances-Comptabilité de TOURS METROPOLE HABITAT,  
Madame ROLLIN, Directrice Développement et Patrimoine de TOURS METROPOLE HABITAT,  
Madame VIVIER, Directrice Gestion Locative de TOURS METROPOLE HABITAT,  
Monsieur VIEILLERIBIERE, Chef du Pôle SPuRLo à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités d'Indre-et-Loire,  
Monsieur MAUPERIN, Chef de Service Habitat et Construction à la Direction Départementale des Territoires,  
Madame FROMIAU Sandrine, Secrétaire du CSE de TOURS METROPOLE HABITAT

**Présidence de Monsieur Emmanuel DENIS, Président**

## CONCESSION ECOQUARTIER DE MONCONSEIL : BUDGET ANNEXE 2025

(Ecoquartier C/3)

Le Directeur Général et la Directrice Financière et Comptable rappellent que la Ville de Tours a confié à Tours Métropole Habitat (OPH), par délibération du Conseil Municipal du 20 mars 2006, la Concession d'Aménagement de Monconseil.

Celle-ci a été signée le 12 avril 2006 pour un montant prévisionnel de dépenses de 15 614 703 € HT, dont 1 500 000 € TTC de rémunérations pour l'Office.

L'Aménagement de la ZAC devait se dérouler sur une dizaine d'années, mais compte tenu de la crise immobilière, la durée de la concession a été prolongée jusqu'au 31/12/2027 (Avenant N°11 du 18/12/2023).

Il est à noter que le Compte Rendu Annuel d'Activité (CRAC 2024) sera présenté et voté en décembre 2024 par le Conseil Municipal de la Ville de Tours, le montant des dépenses prévisionnelles de la convention ayant été réévalué à 26 679 255 € HT.

Conformément aux dispositions comptables, une comptabilité annexe doit être tenue pour cette concession, et un budget ouvert chaque année.

Il est proposé au Conseil d'Administration les chiffres suivants pour l'année 2025:

FONCTIONNEMENT					
601	achats de terrains (fouilles archéologiques)	50 000	7012	vente de terrains lotis	693 501
6031	variation des stocks de terrains		7133	variation des stocks de terrains	289 557
6041	achats d'études et de prestations de service-travaux	82 608	708	location panneaux publicitaires	
6042	achats d'études et de prestations de service-honoraires	156 949	743	subventions d'exploitation (FNAP)	0
61581	entretien		7788	produits divers	
623	publicité	2 000			
63512	taxe foncière	10 000			
6581	charges diverses	0			
66116	charges financières sur op d'aménagement	94 844			
E	excédent	586 657	D	déficit	
	<b>Total</b>	<b>983 058</b>		<b>Total</b>	<b>983 058</b>
INVESTISSEMENT					
164	remboursement d'emprunt	0	1314	Subvention Ville de Tours	0
			1315	participation L311-4	170 447
			164	emprunt	0
	excédent	170 447	D	déficit	0
	<b>Total</b>	<b>170 447</b>		<b>Total</b>	<b>170 447</b>
STOCK					
3311	terrains à aménager (terrains)	50 000			
3312	terrains à aménager (travaux)	82 608			
3313	terrains à aménager (honoraires)	155 949			
3314	terrains à aménager (frais annexes)	1 000			
E	excédent		D	déficit	289 557
	<b>Total</b>	<b>289 557</b>		<b>Total</b>	<b>289 557</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 443 062</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 443 062</b>

Monsieur DENIS, Président, soumet ce budget au vote.



Après délibération, le Conseil d'Administration décide d'adopter, à l'unanimité des Administrateurs ayant pris part au vote, le Budget annexe 2025 arrêté de la Concession d'Aménagement de Monconseil aux chiffres indiqués ci-dessus.

**POUR EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
 DU 11/12/2024 CERTIFIE CONFORME ET EXECUTOIRE,**

**LE DIRECTEUR GENERAL,  
 Grégoire SIMON**